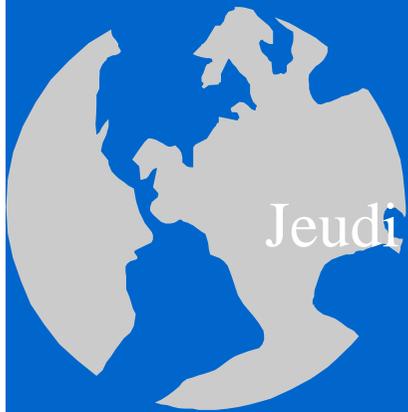


# DOSSIER DE PRESSE

## PRESENTATION DE LA FORMATION « BREVET PROFESSIONNEL POLYNÉSISIEN D'EDUCATEUR DE VA'A »



Jeudi 13 janvier 2011 à la Fédération Tahitienne de Va'a

- 
- 
- 

## PRESENTATION DE LA FORMATION

### « EDUCATEUR VA'A »

- Cette action s'inscrit dans un objectif de **professionnalisation de l'encadrement de l'activité va'a**, dont le développement et la structuration légitiment la création d'un diplôme professionnel.
- L'activité « va'a » connaît, en effet, depuis plusieurs années une croissance constante, soutenue par une fédération sportive dynamique et un engouement persistant de la part de nombreux pratiquants. Au niveau professionnel, un grand nombre d'emplois gravite désormais autour de l'activité, du fabricant de rames au revendeur d'articles spécialisés ; des débouchés professionnels ont également été observés dans le domaine de l'encadrement de la discipline.
- Ce constat a fondé la décision de **créer une certification professionnelle** et, depuis 2007, sous l'impulsion du Ministère de la jeunesse et des sports, un **comité de pilotage**, réunissant notamment des représentants de ses services, de l'Etat, de la Fédération tahitienne de va'a, des communes, de l'Education et d'éducateurs dans cette activité, a été créé avec pour mission de concevoir un brevet professionnel polynésien d'éducateur de va'a (B.P.P.E.V.) de niveau IV (Baccalauréat), comme le Brevet d'Etat d'Educateur sportif du 1er degré (B.E.E.S.1) ou le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (B.P.J.E.P.S.).

DOSSIER DE PRESSE - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



# OBJECTIFS ET CONTENUS

- Ce brevet a pour objectif de **former des éducateurs professionnels autonomes, capables** :
- d'encadrer des activités de découverte, d'initiation, d'apprentissage et de loisir ;
- d'encadrer des séances d'entraînement à destination de plusieurs types de pratiquants ;
- de mettre en oeuvre le projet d'activités de la structure ;
- de participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités. Il s'implique notamment dans l'organisation d'événements et de manifestations ;
- de participer à l'entretien et la maintenance des matériels liés aux activités.
- **Ce diplôme, en cours de création, sera délivré par le Président de la Polynésie française.**
- Avant de soumettre les textes à l'Assemblée de la Polynésie française, il a été convenu de **mettre en oeuvre, via l'I.J.S.P.F., une formation expérimentale.**

- 
- 
- 

- **6 modules de formation** préparant aux compétences suivantes :
- communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- gérer différents publics et leur environnement
- concevoir un projet ainsi que son évaluation
- participer au fonctionnement de la structure et à la gestion des matériels
- initier à la pratique du va'a
- conduire une démarche d'entraînement à la compétition
- maîtriser les outils et techniques de la pratique du va'a
- maîtriser les aspects sociologiques et culturels de la pratique du va'a

- 
- 
- 

## DUREE DE LA FORMATION

- **7 mois à temps plein, du 14 février au 23 septembre 2011**
- **1107 heures réparties sur 153 journées, en alternance :**
- **103 jours en Centre de formation, à l'I.J.B. de Pirae (618 heures)**
- **50 journées de stage en structure d'accueil (373 heures) ; les structures d'accueil identifiées sont les bases nautiques communales (« fare va'a »).**
- **116 heures à consacrer à un club de va'a dans le cadre de l'entraînement à la compétition.**

- 
- 
- 

## ADMISSION EN FORMATION

### CONDITIONNEE PAR :

- **un niveau technique minimum** => exigences préalables à l'entrée en formation
- - Tests organisés à la F.T.V. les 24 et 25 novembre 2010
- - Moniteurs de la FTV dispensés du test
- - Résultat : 15 admis sur 19 présents
- V1 épreuve de vitesse (500 mètres)
- épreuve d'endurance (15 km pour les hommes – 10 km pour les femmes)
- V3 Parcours triangle de 1500 mètres environ. L'équipage réalise 3 tours du parcours avec changement de postes à l'entame de chaque tour
- **l'admission à une épreuve écrite**
- **l'admission à un entretien de sélection**
- **Résultat : sur 26 candidats, 18 admis en formation dont 7 moniteurs de la F.T.V.**
- Suite à 1 désistement 17 entrent en formation, dont :
- 4 salariés des municipalités de Papeete, Faa'a et Punaauia
- 1 salarié de l'Association E.D.T. Va'a
- 12 demandeurs d'emploi

- 
- 
- 

## COUTS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Coût global de l'opération = **plus de 13 millions de francs** supportés en grande partie par le Pays, via une **subvention du du S.J.S à l'I.J.S.P.F.**

- **5 724 000 F au titre des frais de formation**  
=> soit un coût de formation de 318 000 F par stagiaire.
- **7 350 000 F au titre des allocations mensuelles** versées aux demandeurs d'emploi, soit 70 000 F à 90 000 F par mois par stagiaire et par mois.

# CONTACTS



## Ministère de la jeunesse et des sports

B.P. 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Polynésie française - immeuble CGMP, rue du Général de Gaulle  
Tél. : (689) 50 10 75 - Fax. : (689) 50 10 77  
Email : [soumia.handachy@jeunesse.min.gov.pf](mailto:soumia.handachy@jeunesse.min.gov.pf)



Immeuble Jacques Bonno  
Rue Paul Bernière- Pirae  
BP 1685 98713 Papeete  
Tél. : 50 27 70 Fax : 45 10 85  
Mail : [ijspfail@mail.pf](mailto:ijspfail@mail.pf)